

AVIS DE COURSE TYPE RIR

NOM DE LA COMPETITION : « *LA SETOISE* »

*UN ALLER RETOUR EN COURSE ENTRE
PORT CAMARGUE ET SETE AVEC DEPARTS DECALES*

Dates: Samedi 8 et Dimanche 9 Juin 2019

Lieu : Baie d'Aigues-Mortes

Autorité Organisatrice : Société Nautique du Grau du Roi Port Camargue

1. REGLES :

La régata sera régie par :

- Les RIR
- Le présent Avis de Course
- La Fiche Course
- La partie B, section II du RIPAM quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV

2. ADMISSIBILITES ET INSCRIPTIONS

2.1 la régata est ouverte aux bateaux des classes A B C D R1 R2 R3

2.2 Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière.

2.3 Elle est ouverte aux équipages et aux solitaires.

2.4 les concurrents (chaque membre d'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription **leur licence « compétition » de la Fédération Française de Voile (annuelle ou journalière)** valide, portant le cachet médical, accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

2.5 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, SNGRPC, Quai d'Escale 30240 Port Camargue au plus tard le **JEUDI 6 JUIN 2019 à 18H00 ou en signifiant leur inscription par mail dans les mêmes conditions de temps et de tarif.**

3. DROITS A PAYER

3.1 Pour la régata : 25€ par bateau jusqu'au JEUDI 6 JUIN 18H00 (limite des inscriptions)

3.2 Pour le repas du samedi soir : 20€ par personne jusqu'au JEUDI 6 JUIN 18h00 (limite des inscriptions)

4. PROGRAMME

4.1 JEUDI 6 JUIN à 18H00 : LIMITE DES INSCRIPTIONS POUR LA REGATE ET LE REPAS DU SAMEDI SOIR

4.2 VENDREDI 7 JUIN

- De 21h00 à minuit ... : dégustation de Rhum arrangé au club (2€ le verre, vous pouvez aussi apporter votre bouteille).

4.3 SAMEDI 8 JUIN

- 9h45 Briefing devant la Société Nautique à Port Camargue
- 10h20 Mise à disposition du comité de course pour la première étape Port Camargue/Sète pour le premier groupe de rating.
- 10h30 départ du premier groupe de rating
- A votre arrivée, accueil gracieux au port de Sète, quais du Maroc et Quai d'Alger.
- 19h30 apéritif offert par la SNGRPC à tous les concurrents sur le quai au cours duquel seront annoncés les résultats de la première étape.
- 20h30 Repas traiteur sur le quai (quelques places assises seront disponibles)

4.4 DIMANCHE 9 JUIN

- 10h30 Départ de la seconde étape Sète/Port Camargue pour le premier groupe de rating.
- 17h30 : Remise des prix devant la Société Nautique à Port Camargue (récompenses pour les 3 premiers, divers lots tirés au sort parmi les équipages présents), suivie d'une collation.

5. FICHE COURSE : La fiche course sera disponible lors du briefing.

6. CLASSEMENT

- 6.1 Les départs seront décalés suivant les groupes de rating et calculés sur la distance entre Port Camargue et Sète soit 19.5 miles nautiques.
- 6.2 Le calcul du temps compensé donnant lieu au calcul des départs décalés sera donc fait sur le système temps sur distance.
- 6.3 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc.
- 6.4 Ex-aequo : départagés par le classement de la dernière course.
- 6.5 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- 6.6 Le classement de la régata sera effectué par le cumul des points des deux étapes.
- 6.7 un bateau non jaugé ne peut prétendre à un trophée et sera classé en bis.

7. DECISION DE COURIR

La décision de courir d'un concurrent, de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à une course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel ou corporel).